

FICHE COURSE RIR

1. REGLES APPLICABLES

- a) Les RIR, l'Avis de Course, la Fiche Course et son Annexe
- c) Si le pavillon "Y" est hissé à terre et/ou sur le bateau comité, le port de la brassière est obligatoire.

2. PROGRAMME DES COURSES

Heure prévue pour le signal d'avertissement de la course : **10h55**

3. LES PARCOURS

- a) **Zone de course** : de l'Anse des Sablettes au Golfe de Giens
- b et c) **Parcours** : ils sont joints en annexe
- d) **Marques de parcours** : ce sont des bouées cylindriques de couleur jaune ou des repères identifiés clairement sur des cartes marines par les parcours en annexe.
Le bateau comité portera sur son arrière une **bouée rouge** faisant partie intégrale du bateau comité.
L'éventuelle bouée de dégagement est cylindrique de couleur jaune.
Le cas échéant, un bateau avec un pavillon "M" peut représenter une marque de parcours.
- e) **Ligne de départ** : elle sera entre le **mât du bateau comité** et une **bouée cylindrique blanche**.
Procédure de départ
Le délai pour prendre le départ est de **15 minutes** après le signal.
Les classes "P" sont susceptibles de partir en premier, avec un départ spécifique.
Les départs des courses seront donnés en application de la règle 26, avec le signal d'avertissement envoyé **5 minutes** avant le signal de départ.

| Temps | Signaux | Signification |
|---------|--|---------------------------------|
| H – 5' | Pavillon de classe, avec un signal sonore | Signal d'avertissement |
| H – 4' | Pavillon I, ou Z, ou noir, avec un signal sonore | Signal préparatoire |
| H – 1' | Affalé de I, ou Z, ou noir, avec un signal sonore long | Dernière minute avant le départ |
| Heure H | Pavillon de groupe de classe affalé, avec un signal sonore | Départ |

Les temps sont décomptés à partir des signaux visuels.

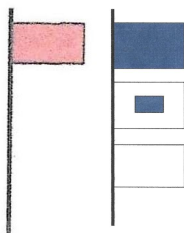
L'absence d'un signal sonore ne doit pas être prise en considération.

- f) **Ligne d'arrivée** : elle sera entre le mât arborant un pavillon bleu sur le bateau du comité de course et la bouée cylindrique de couleur blanche de la ligne de départ.

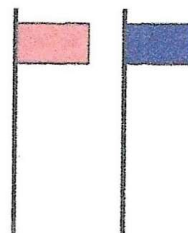
L'arrivée des classes P1 et P2 sera établie sur la base d'une réduction de parcours d'environ 30%.

Pour ces classes : pavillon "BLEU" (arrivée) et pavillon "S" "BLEU dans BLANC" et pavillon "BLANC(S)"

Arrivée pour les classes P1 et P2



Arrivée pour les autres classes



Les bateaux doivent effectuer le parcours conformément à la **description écrite** en franchissant la ligne de départ après le signal de départ. Le schéma n'a qu'une fonction indicative.

Un bateau qui ne franchira pas cette ligne dans le délai précisé sera classé abandon (DNF).

4. CHANGEMENT DE PARCOURS

Des modifications peuvent être faites sur l'eau. L'annonce sera faite sur le **canal VHF 08** par le comité de course et éventuellement au moyen de pavillons.

Le parcours pourra être réduit à toute marque à contourner.

Pointage officiel à une marque : Dans ce cas, le pointage est effectué selon une ligne fictive entre un bateau comité identifié avec une flamme orange et la marque du parcours.

5. PENALITES ET LITIGES

Les décisions des observateurs sur l'eau et à terre sont sans appel.

L'arbitre affichera les numéros des bateaux disqualifiés (départ [OCS], parcours, incidents et litiges).

5.1 PENALITES

a) La **pénalité de 1 tour** doit être effectuée le plus rapidement possible après l'incident selon la procédure suivante :

1. S'écarter tout d'abord des autres bateaux, puis effectuer un tour comprenant un virement de bord et un empannage, ou,
2. Abandonner si l'incident a occasionné un dommage ou une blessure.

b) Si la pénalité n'est pas effectuée, le bateau sera disqualifié (DSQ).

5.2 GESTION DES LITIGES A TERRE

5.2.1 Les litiges non résolus sur l'eau seront traités dans les **30 minutes** environ après l'arrivée du dernier concurrent. La présence des concurrents concernés par le litige est obligatoire.

5.2.2 En s'appuyant sur les dépositions des concurrents concernés, l'arbitre rendra sa décision.

5.2.3 Décisions possibles :


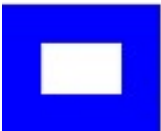


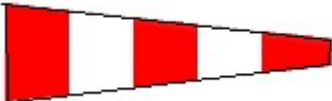

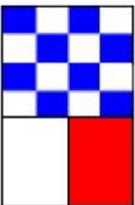




- a) Pas de règle enfreinte
- b) Règle enfreinte, disqualification (DSQ)

6. ABANDON

En cas d'abandon, les concurrents doivent prévenir un membre de l'organisation sur l'eau :
canal VHF 08

ou en arrivant à terre : tél. 06 73 93 52 02

PAVILLONS POUR APPLICATION DES RIR

| PAVILLON | DESCRIPTION | SIGNIFICATION |
|---|---|---|
|  | Pavillon de Série (Optimist ou autre...) | Signal avertissement |
|  | Pavillon Préparatoire « P » | Signal préparatoire « en course » |
|  | Pavillon Rappel Individuel « X » | revenir prendre son départ, sinon OCS |
|  | Pavillon Rappel Général « 1 ^{er} substitut » | Tout le monde doit revenir pour un nouveau départ |
|  | Pavillon Aperçu « AP » | Départ retardé |
|  | Pavillon « N » | Course annulée |
|  | Pavillon « N sur H » | Course annulée et rentrer au port |
|  | Pavillon « Orange » | Ligne de départ |
|  | Pavillon « Bleu » | Ligne d'arrivée |
|  | Pavillon « C » | Changement de parcours |
|  | Pavillon « Y » | Porter la brassière |